

Responsable Exploitation Transport et Marchandises

RNCP35661 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	311n, 311
Formacode(s)	31895, 31827, 31856
Code(s) ROME	N4201, N4202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/06/2021
Date d'échéance	17/06/2026

Certificateur(s)

PROMOTRANS PEDAGOGIE · SIRET : 77568013501147**PROMOTRANS FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE · SIRET : 80863414100010**

Partenaires habilités

47 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation et 41 à former.

Organisme	SIRET	Habilitati on
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION SOCIALE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES TRANSPORTS ROUTIERS	77568013500396	Former
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION SOCIALE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES TRANSPORTS ROUTIERS	77568013500701	Former
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION SOCIALE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES TRANSPORTS ROUTIERS	77568013500826	Former
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION SOCIALE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES TRANSPORTS ROUTIERS	77568013500859	Former
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION SOCIALE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES TRANSPORTS ROUTIERS	77568013500875	Former
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION SOCIALE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES TRANSPORTS ROUTIERS	77568013500883	Former
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION SOCIALE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES TRANSPORTS ROUTIERS	77568013501071	Former
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION SOCIALE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES TRANSPORTS ROUTIERS	77568013501097	Former
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION SOCIALE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES TRANSPORTS ROUTIERS	77568013501113	Former
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION SOCIALE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES TRANSPORTS ROUTIERS	77568013501121	Former

Liste complète des 47 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp35661-responsable-exploitation-transport-et-marchandises/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification de responsable Exploitation Transport et Marchandises s'appuie sur le titre RETM - « Responsable

Exploitation de Transport de Marchandises » qui

a pour origine le Certificat de l'EMTR (Ecole de Maîtrise des Transports) qui est préparé sur les sites campus ou centres de formation du Groupe Promotrans.

Le Groupe Promotrans a développé depuis 1993 ce certificat intégré par l'OPTL comme dans ses observations comme « titre professionnel », pour répondre à la demande des entreprises partenaires, réunies au sein d'organisations professionnelles.

L'objectif est de permettre à des professionnels d'acquérir les compétences et connaissances en vue de diriger une entreprise ou une unité de transport créée ou cédée.

L'obtention du certificat répond aux exigences du Ministère pour l'acquisition par équivalence de deux attestations de Capacité.

Le responsable de l'exploitation de transport de marchandises établit la stratégie de son entreprise, il organise, anime et dirige les activités de production des prestations dans un souci de rentabilité et de satisfaction du client. Il assume la responsabilité d'éventuels manquements aux termes du contrat commercial.

Le secteur de l'exploitation du transport de marchandises est très atomisé. La taille des entreprises est de 1 à plusieurs centaines de salariés. 85% des entreprises de la Branche ont de 1 à 5 véhicules et sont donc des microentreprises. Ce sont ces dirigeants qui sont visés par le titre. Ceux des TPE et PME du transport.

Leurs fonctions requièrent une réactivité importante et des prises de décisions dont la rapidité et l'immédiateté constituent les vecteurs de la réussite des opérations, surtout en cas de difficulté d'exécution ou d'anomalies.

L'autonomie est donc un facteur déterminant qui permet à l'exploitant de prendre en temps utile, les décisions qui s'imposent.

Ce titre vise à former les responsables de petites unités de transport. Pour les grands groupes, les outils de gestion (ERP, TMS) nécessitent une formation d'un niveau supérieur.

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités visées, au travers des 4 blocs de compétences, sont les suivantes :

Bloc 1 Conception du projet de

création ou de reprise d'une entreprise de transport (TPE/PME)

A1. 1Création de l'offre de service · Réalisation

d'une veille du secteur et de sa réglementation · Identification

de la clientèle visée · Réalisation

d'une veille concurrentielle · Formalisation

de l'offre de service reposant sur une analyse des opportunités et besoins clients

A1.2 Élaboration du modèle

économique et du prévisionnel financier · Élaboration d'une politique de

financement fiable · Élaboration des plans de financement · Élaboration des projets

d'investissement · Élaboration

du budget prévisionnel

A1.3 Définition de l'organisation

juridique et fiscale · Analyse

des régimes fiscaux en lien avec l'activité transport de marchandises · Analyse

des différentes structures juridiques relatives au secteur

Bloc 2 Gestion de l'unité de

transport

A2. 1 Administration des ressources

matérielles · Évaluation

des besoins de l'exploitation · Sélection

et planification du matériel adapté et disponible en fonction de sa typologie

et de ses caractéristiques techniques

· Optimisation des chargements selon les types

de véhicules et les moyens de transport, · Pilotage
de la maintenance du parc de véhicules de transport routier et leurs
équipements

A2.2 Gestion financière de

l'entreprise de transport · Analyse

du bilan et du compte de résultat · Évaluation

des coûts de revient et détermination des prix de vente · Analyse

des écarts entre le réalisé et le budgétisé · Réalisation

d'un compte d'exploitation et d'un bilan d'activité · Pilotage de la trésorerie

Bloc 3. Gestion des ressources

humaines

A3.1 Gestion du personnel · Établissement de l'organigramme de

l'unité et des fiches de poste des collaborateurs · Formaliser

les contrats de travail · Élaboration

des éléments de paye et des modes de rémunération du personnel en fonction

des données issues du SI · Création

du CSE · Rédaction

des procédures d'application des règles de sécurité · Veille

sur l'évolution de la législation sociale en matière de

droit du travail, de paie et d'obligations légales

A3.2 Encadrement des équipes

· Planification

de l'activité des salariés à partir des carnets de commande et des temps de

conduite · Gestion

sociale des conducteurs. · Définition

des besoins en compétences et des profils de poste · Motivation

des équipes et gestion des conflits par une communication adaptée · Évaluation

des performances des collaborateurs en fonction de la stratégie de

l'entreprise · Mise

en place des entretiens annuels et professionnels.

Bloc 4 Pilotage de l'activité transport

A4.1 Élaboration

d'une offre de transport · Analyse des demandes de transport issues des

demandes clients et appels d'offre · Conception des modalités de transports et des

conditions de réalisation · Formalisation d'une proposition technique et

tarifaire dans le respect du cadre juridique et économique du mode de

transport utilisé (conventions, contrats types, Incoterms, procédures

douanières) · Choix de recours à la sous-traitance

A4.2 Suivi

de la réalisation des opérations de transport

· Contrôle de la réalisation des différents contrats de transports et

de commission · Évaluation de la qualité à l'aide d'indicateurs (service,

coûts, délai) et de la conformité (respect de la réglementation, des normes

de sécurité et sûreté) · Traitement des aléas et des dossiers de contentieux

A4.3

Intégration de la politique environnementale dans l'organisation de

l'activité · Veille

sur la réglementation environnementale · Diagnostic

de la performance environnementale des véhicules, du carburant, des

conducteurs, des flux de marchandises à partir du cadre juridique européen · Rédaction

du bilan carbone de l'entreprise

· Mise en

place de procédures d'amélioration

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Il s'agit d'évaluer les capacités à

- C1. Concevoir la stratégie de l'exploitation en considérant les opportunités, les risques et les aléas du secteur afin d'assurer la valeur de l'offre de services
- C2. Concevoir la stratégie financière en analysant les données économiques (canaux, flux de revenus et structures de coûts) afin d'assurer la pérennité de l'entreprise.
- C3. Déterminer le cadre juridique et fiscal de l'entreprise en tenant compte de la responsabilité civile du chef d'entreprise afin de se prémunir des risques pénaux.
- C4. Dimensionner, en utilisant un logiciel de planification, les ressources matérielles en fonction de l'activité dans le respect des normes techniques et réglementaires afin d'établir un plan de transport répondant au besoin des clients et à la rentabilité de l'entreprise.
- C5. Consolider la rentabilité de l'exploitation en maîtrisant les coûts, en effectuant un suivi régulier des résultats à l'aide d'indicateurs afin de garantir la pérennité de l'entreprise
- C6. Piloter la gestion administrative du personnel en utilisant les outils numériques dédiés afin d'être en conformité avec la législation et les règles de sécurité.
- C7. Encadrer le personnel en déterminant les objectifs et charges de travail individuel et collectif dans le respect des réglementations sociales en vigueur afin de favoriser le bon déroulement des opérations de transport et de maintenir la cohésion et la motivation des équipes.
- C8. Réaliser une proposition technique et tarifée dans le respect des réglementations nationales et internationales en vue de satisfaire une demande client
- C9. Garantir la réalisation des opérations en s'appuyant sur des indicateurs de suivi issus d'un ERP afin de pérenniser la clientèle en maintenant sa satisfaction
- C10. Assurer la conformité des opérations par le contrôle du suivi des procédures de sécurité et de sûreté afin de limiter les recours
- C11. Promouvoir une démarche limitant l'impact environnemental de l'entreprise en s'appuyant sur un diagnostic de performance afin de maîtriser son bilan carbone.

Blocs de compétences

RNCP35661BC01 — Conception du projet de création ou de reprise d'une entreprise de transport (TPE/PME)

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1. Concevoir la stratégie de l'exploitation en considérant les opportunités, les risques et les aléas du secteur afin d'assurer la valeur de l'offre de services.
- C2. Concevoir la stratégie financière en analysant les données économiques (canaux, flux de revenus et structures de coûts) afin d'assurer la pérennité de l'entreprise.
- C3. Déterminer le cadre juridique et fiscal de l'entreprise en tenant compte de la responsabilité civile du chef d'entreprise afin de se prémunir des risques pénaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat réalise un dossier écrit portant sur un projet de création ou de reprise d'entreprise de transport de marchandises sous la forme d'un business plan Le dossier est préparé en amont sur une période de 8 semaines

Le candidat remet un dossier écrit présenté en soutenance orale de 20 minutes. Critères d'évaluation

Sont identifiés : - La taille et l'évolution du marché

- La clientèle visée
- Les concurrents avérés ou potentiels

L'offre de service correspond à un besoin reconnu et prend en compte les réglementations et spécificités du secteur.

La stratégie de financement est réaliste Sont formalisés : - Le plan de financement

- Les projets d'investissements
- Le budget prévisionnel

Les conditions d'accès au métier de transporteur sont identifiées. L'analyse des régimes fiscaux est réalisée et un choix est opéré Le choix de la structure juridique est approprié à l'activité envisagée

RNCP35661BC02 — Gestion de l'unité de transport

LISTE DE COMPÉTENCES

C4.Dimensionner, en utilisant un logiciel de planification, les ressources matérielles en fonction de l'activité dans le respect des normes techniques et réglementaires afin d'établir un plan de transport répondant au besoin des clients et à la rentabilité de l'entreprise.

C5. Consolider la rentabilité de l'exploitation en maîtrisant les coûts, en effectuant un suivi régulier des résultats à l'aide d'indicateurs afin de garantir la pérennité de l'entreprise

C6.Piloter la gestion administrative du personnel en utilisant les outils numériques dédiés afin d'être en conformité avec la législation et les règles de sécurité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A 2.1 Administration des ressources matérielles Mise en situation reconstituée portant sur le dimensionnement des ressources matérielles À partir d'un sujet remis le jour de l'épreuve, le candidat remet un écrit individuel.

Critères d'évaluation

Les besoins de l'exploitation sont analysés Le matériel sélectionné en fonction de sa typologie et de ses caractéristiques techniques répond aux normes réglementaires (maintenance, contrôle, sécurité) et environnementales Les chargements selon les types de véhicules et les moyens de transport sont optimisés

A2.2 Gestion financière de l'entreprise de transport Étude de cas portant sur l'analyse des coûts de l'entreprise de transport. À partir d'un sujet remis le jour de l'épreuve, le candidat remet un écrit individuel Critères d'évaluation

Les coûts d'exploitation sont identifiés et les seuils de rentabilité déterminés Le bilan et le compte de résultat sont analysés Les coûts de revient sont évalués et les prix de vente déterminés L'analyse des données économiques et financières de l'entreprise à partir des données comptables et d'exploitation est cohérente par rapport aux données fournies

RNCP35661BC03 — Gestion des ressources humaines

LISTE DE COMPÉTENCES

C7.Encadrer le personnel en déterminant les objectifs et charges de travail individuel et collectif dans le respect des réglementations sociales en vigueur afin de favoriser le bon déroulement des opérations de transport et de maintenir la cohésion et la motivation des équipes.

C8. Réaliser une proposition technique et tarifée dans le respect des réglementations nationales et internationales en vue de satisfaire une demande client

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A3.1 Gestion du personnel Étude de cas portant sur la gestion des ressources humaines dans une entreprise réelle ou fictive. À partir d'un sujet remis le jour de l'épreuve, le candidat remet un écrit individuel Critères d'évaluation

L'organigramme de l'unité est produit Les fiches de postes sont formalisées Les contrats sont rédigés conformément aux législations du travail et des règlements du secteur en vigueur Les éléments de rémunération déterminés tiennent compte des données du SI. Les procédures d'application des règles de sécurité sont clairement formalisées

A3.2 Encadrement des équipes

Mise en situation reconstituée portant sur l'organisation du travail et/ ou l'encadrement de l'équipe.

À partir d'un sujet remis le jour de l'épreuve, le candidat remet un écrit individuel Critères d'évaluation

La planification des activités des salariés est pertinente au regard des besoins de l'exploitation Le contrôle de temps de travail et du temps de conduite respectant la réglementation française et européenne est effectué La situation des conducteurs salariés au regard des obligations de qualification initiale et de formation continue est identifiée Les besoins prévisibles en compétences et en formation sont identifiés Les critères de suivi de l'activité et de la performance des salariés sont élaborés Les leviers pour motiver les équipes et anticiper les sources de conflits sont identifiés La procédure d'organisation des entretiens est formalisée.

RNCP35661BC04 — Pilotage de l'activité transport

LISTE DE COMPÉTENCES

C9. Garantir la réalisation des opérations en s'appuyant sur des indicateurs de suivi issus d'un ERP afin de pérenniser la clientèle en maintenant sa satisfaction

C10.Assurer la conformité des opérations par le contrôle du suivi des procédures de sécurité et de sûreté afin de limiter les recours

C11.Promouvoir une démarche limitant l'impact environnemental de l'entreprise en s'appuyant sur un diagnostic de performance afin de maîtriser son bilan carbone.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A4.2 Suivi de la réalisation des opérations de transport Mise en situation reconstituée à partir d'une entreprise fictive portant sur la réalisation des opérations de transport y compris à l'international À partir d'un sujet remis le jour de l'épreuve, le candidat remet un écrit individuel Critères d'évaluation

Les indicateurs de suivis des opérations sont créés et les tableaux renseignés L'offre de service est ajustée en fonction de l'analyse des indicateurs Les procédures de sécurité et de sûreté relatives à la prestation sont rédigées et leur application contrôlée. Les requêtes ou réclamations des clients sont vérifiées et traitées..

A4.3 Intégration de la politique environnementale dans l'organisation de l'activité Étude cas portant sur la performance environnementale de l'entreprise À partir d'un sujet remis le jour de l'épreuve, le candidat remet un écrit individuel Critères d'évaluation

Les sources de la veille sur la réglementation environnementale sont identifiées Le bilan carbone est réalisé Des procédures d'amélioration sont proposées.

L'activité est exercée principalement : - En tant qu'entrepreneur de transports dans le cadre de la création ou de la reprise d'une entreprise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Responsable d'une Exploitation de Transport de Marchandises – RETM exerce son activité en tant que maillon essentiel de la chaîne logistique globale : le transport des marchandises. L'activité implique des déplacements au sein du site d'exploitation (quai, zone de fret, parc de véhicules...). Elle varie selon le mode d'organisation et le type de trafic. Elle peut s'exercer les week-ends, jours fériés ou de nuit.

Secteurs d'activité

Il s'exerce au sein d'entreprise de messagerie, de transport routier de marchandises, dans les services transport d'entreprises, en contact avec de multiples intervenants (clients, fournisseurs, administrations, instances portuaires, aériennes,...) · Entreprises de service du secteur transport et logistique et commissionnaires

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable transport (pour son compte propre ou autrui), Responsable d'exploitation de transport routier de marchandises, Responsable transport e-commerce, Exploitant transport

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de responsable d'entreprise de transport est soumise à l'obtention de l'Attestation de capacité et à l'inscription aux registres des transporteurs et du commerce. Le certificat délivré actuellement permet d'obtenir par équivalence deux attestations de capacité professionnelle : transport de marchandises de plus de 3.5 tonnes et commissionnaire de transport. L'attestation de capacité de commissionnaire de transport permet aux entreprises de transport qui en disposent d'élargir leur capacité de recours à la sous-traitance ou de s'établir en tant que tel.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	5 982
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire du

baccalauréat (niveau 4) ou justifier d'une pratique professionnelle au sein d'entreprises ou d'organismes publics ou privés exerçant une activité de transport et réussir aux tests de positionnement.

Maîtriser les compétences clés de la langue française écrite et parlée ainsi que des opérations mathématiques basiques.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

La Commission Nationale d'Attribution des Titres du Groupe Promotrans est le jury de délivrance des titres. Ce jury est composé de : 4 membres ayant voix délibératives

- 1 représentant de la direction générale du Groupe Promotrans - 1 représentant de la direction de la Pédagogie du Groupe Promotrans
- 2 représentants des professionnels du secteur en activité extérieur au Groupe Promotrans. 2 membres à titre consultatif : · 1 représentant de la direction de la qualité · 1 représentant du Pôle Ingénierie de la formation et de la pédagogie

Il respecte dans la mesure du possible un équilibre homme/femme.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 001 €
Selon la branche	6 000 € – 7 494 €
Prise en charge	Branches concernées
7 001 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 494 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 000 €	CPNE transport et activités auxiliaires

Base légale

Date de décision	17/06/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/06/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	410	0	95 %	64 %
2018	274	0	96 %	67 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP42065

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP36406

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.promotrans.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35661/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1 477
Parcours menés à terme	950
Taux d'achèvement	64 %
Période	02/2022 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1 630
Montant total engagé	6 246 062 €
Coût moyen par dossier	3 832 €
Durée moyenne	253 h
Période	10/2021 – 06/2026
France compétences	63 %
Reste à charge titulaire	17 %
France Travail	15 %
Entreprise	3 %
Régions	2 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.